

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme MEYS - VERTE demeurant Rue de Comté 14 A à 5140 Ligny.

Le terrain concerné est situé Rue de Rofessart à 1300 Wavre et cadastré division 4, section B n°262H.

Le projet consiste en la construction d'une maison unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- Implantation parallèlement à la rue de Rofessart ;
- Gabarit Rez + 1 étage engagé + toiture à versants ;
- Emprise au sol de 70 m², recul avant de 6,04 mètres à droite et de 14 mètres à gauche, recul latéral droit de 7 mètres et recul latéral gauche de 9,03 mètres au coin avant et de 8,08 mètres au coin arrière ;
- Hauteur du faîte à 6,87 mètres, toitures recouvertes de tuiles béton de ton noir et rives de toiture en ardoise ;
- Parement en briques de ton rouge-brun, menuiseries extérieures en PVC de ton gris, seuils en pierre bleue ;
- 2 emplacements de stationnement, un dans la zone de recul avant et un second dans le recul latéral gauche recouvert de graviers stabilisés ;
- Panneaux solaires photovoltaïques sur les deux versants.

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article D.VIII.13 du Code du Développement Territorial : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28/08/2026 au 11/09/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 14 août 2026